

TRAITS

Poésie ■ Documents ■ Lettres

Revue indépendante paraissant douze fois par an

Rédaction : Case postale
St-François 1725 Lausanne

Prix de l'abonnement :
1 an 5 fr. — 6 mois 2 fr. 50
partant des Nos 1, 4, 7 et 10

Compte de chèques
II. 8894 Lausanne

(Sur demande, les numéros sont en vente isolément à fr. 0.50)

SOMMAIRE du numéro : J. C. B. : *Le Canton de Vaud et les réfugiés politiques il y a cent ans — Elégie pour un mois de juin*, poème, par un collaborateur anonyme — Michel JACCARD : *A propos de «La Vendange» de Casimir Reymond, Réponse à Monsieur André Guez* — DDV. : DOCUMENTS — J. DESCOULLAYES : *Réponse à une « Réponse »* — Loys MASSON : *Poésie et Révolution* — Constantin MAVROMICHALIS : *Deux revues françaises de poésie*, chronique.

Le Canton de Vaud et les réfugiés politiques il y a cent ans

Votre liberté ne vous a pas été donnée pour vous seulement, mais aussi pour que les étrangers trouvent, sous votre protection, refuge et répit.

ZWINGLI aux Confédérés, en 1524.

Jamais peut-être la pratique du droit d'asile n'a comporté pour la Suisse plus de dangers que dans les années qui suivirent 1830, et ce sera pour elle un honneur éternel d'avoir maintenu alors, malgré les difficultés et les menaces, la tradition d'un droit qu'elle ne pouvait abandonner sans renier toute son histoire.

Devenue le dernier refuge des opprimés de toute l'Europe, elle vit affluer chez elle, indépendamment des légitimistes et des bonapartistes français, les Polonais que l'effroyable régime de terreur imposé à leur pays à la suite du mouvement de 1831 obligeait à fuir, les révolutionnaires italiens qui rêvaient l'unité de leur patrie, les professeurs, étudiants et ouvriers allemands expulsés pour avoir manifesté des opinions républicaines. Si certains s'effrayèrent du lourd fardeau que cela allait être pour le pays, si d'autres s'effrayèrent de l'irritation que l'Autriche, la Russie, la Sardaigne et les Etats de l'Allemagne ne devaient pas tarder à manifester contre la Confédération, la grande majorité du peuple suisse se rangea sans hésiter du côté des proscrits venus se mettre sous sa protection.

L'attitude des Vaudois est, à cet égard, caractéristique.

Les réfugiés polonais étaient de loin les plus nombreux. Le 9 mai 1833, à la demande du président de la « Société Helvétique », une adresse en leur faveur avait été envoyée à tous les Grands Conseils et un comité central de secours s'était constitué à Berne sous la présidence du Conseiller d'Etat Neuhaus. Le Canton de

Vaud ne resta pas en arrière. Un comité fut créé à Lausanne, sous la présidence du professeur Monnard, qui comprenait MM. Nicole, Raccaud, Favre, Pellis, Kohler, Rivier, Rouge, Verdeil, etc., la plupart membres du Grand Conseil. Des subsides furent envoyés au Canton de Berne, où se trouvait le plus grand nombre de réfugiés ; des collectes, qu'on autorisa certains officiers polonais à faire eux-mêmes au nom de leurs camarades, s'organisèrent ; des souscriptions remplirent les colonnes des journaux ; des dons en nature furent recueillis par un comité de dames, où l'on peut relever les noms de Mmes David-Pellis, Sambuc-Francillon, Bornand-Bresson, Jordanis, etc. Logés chez l'habitant, les réfugiés s'efforçaient, en échange de l'hospitalité qu'on leur offrait, de se rendre utiles à leurs hôtes. En pension à l'auberge, ils parvenaient à gagner leur vie, le plus souvent en donnant des leçons, en faisant des traductions, des écritures, des comptes ou d'autres travaux du même genre. Partout on les recevait bien ; n'étaient-ils pas ces héros de la Liberté que chantaient les poètes !

Cette hospitalité, si généreusement offerte, ne créait pas seulement un important problème d'ordre économique : l'entretien de ces centaines d'hommes pour la plupart sans ressources et à qui il fallait, autant que possible, donner les moyens de gagner leur vie. Elle créait aussi, ce qui était beaucoup plus grave, un problème d'ordre politique. Polonais, Allemands, Italiens, tous les réfugiés qui se trouvaient en Suisse n'étaient point venus y attendre tranquillement des jours meilleurs ; au contraire, ils travaillaient de toutes leurs forces à avancer le moment qui devait voir la libération de leurs patries.

Pour cela, le meilleur moyen demeurait, malgré les premiers échecs, l'insurrection, l'insurrection susceptible de provoquer une collision armée entre les grandes

puissances. En Pologne, il n'y fallait pas songer; en Allemagne, les chances de succès étaient par trop minces; c'est vers l'Italie seule qu'on pouvait regarder avec espoir. Et Mazzini, l'ardent apôtre de la Liberté, qui se trouvait à Genève en 1833, parvint à convaincre les Polonais et les Allemands réfugiés en Suisse qu'il fallait essayer quelque chose en Savoie. Des mois se passèrent en préparatifs. L'expédition elle-même fut tentée le 1er février 1834, à la fois de Nyon et de Genève. Elle échoua complètement et fut, pour la Confédération, à l'origine de difficultés sans nombre.

Mais seule l'attitude des Vaudois nous intéresse ici. Elle fut la même dans toutes les classes de la société, la même chez le paysan, qui cachait chez lui le fugitif venu frapper à sa porte, et chez le Conseiller d'Etat, qui fermait les yeux au moment où il aurait dû sévir. De nombreux exemples en apportent la preuve.

Pendant l'année 1833, alors que les réfugiés préparaient leur expédition contre la Savoie, des amis vaudois les aidèrent et facilitèrent grandement l'organisation de leur entreprise. On peut citer, à Lausanne, Drucey, Leresche, Mandrot, Bichon, Liengme, Favre, Michoud; à Aigle, les frères Veillon; à Vevey, Blanchenay; à Orbe, Tallichet; à Nyon, Monnier, Kehrward, Kaupert. Dans cette dernière ville en particulier, l'activité fut considérable; des logements avaient été préparés, et des dépôts d'armes. Lentement, Nyon s'était transformée en véritable caserne de rebelles.

En janvier 1834, quand un certain nombre de Polonais du Canton de Berne vinrent rejoindre, en véritables troupes, leurs concitoyens du Canton de Vaud, la population leur fit fête. A Moudon et à Payerne, elle s'opposa à la police qui avait reçu l'ordre de les arrêter. Partout la complicité des habitants protégea les réfugiés contre les recherches que le gouvernement avait été tenu d'ordonner, recherches qui n'étaient d'ailleurs pas poussées très énergiquement et qui leur permettaient de demeurer introuvables.

Douze Polonais seulement, arrêtés à Rolle, avaient été dirigés sur la France, via Yverdon. Arrivés à Cossonay le 30 janvier au soir, le préfet les fit garder, au deuxième étage de l'auberge de la Maison de Ville, par douze hommes du contingent de Cossonay, placés sous les ordres d'un sergent. Entre 4 et 5 heures du matin, le 31 janvier, ils s'évadèrent tous les douze, grâce à l'aide de ceux qui auraient dû les en empêcher. L'enquête ordonnée par le gouvernement établit que la corde qu'on avait ostensiblement laissé pendre à une fenêtre ne pouvait pas avoir servi aux fugitifs, et qu'ils étaient tout bonnement passés par l'escalier et sortis par la porte. Les douze miliciens furent traduits devant le conseil de discipline du VIIe arrondissement militaire. Les officiers qui composaient ce tribunal partageaient les opinions de ceux qu'ils avaient à juger et qui protestaient de leur innocence: ils conclurent que les preuves d'une complicité quelconque de leur part manquaient complètement! Quant à Marc Luard, traître à Lausanne, et à l'avocat Vulliet, qui avaient organisé toute l'affaire et qu'on avait rencontré la même nuit reconduisant les fuyards à Morges, ils ne furent pas même inquiétés!

Le droit des gens faisait un devoir au gouvernement vaudois, qui n'ignorait rien des projets des réfugiés, d'empêcher qu'on ne portât atteinte, du territoire suisse, à la sécurité des Etats voisins. Des troupes furent mises sur pied le long du lac, à Morges, à Rolle, à Nyon, et placées sous le commandement du colonel Gély. Mais ces troupes, elles aussi, n'éprouvaient que de la sympathie pour une cause qui avait toujours été chère aux cœurs suisses. Dans la nuit du 31 janvier au 1er février, c'est en présence de spectateurs qui crient « Vive

la Liberté », c'est en présence de soldats qui refusent d'obéir à leurs chefs et de se servir de leurs armes, que cent soixante réfugiés se saisirent de deux barques, s'y installèrent et mirent le cap sur la Savoie.

Le colonel Gély porta plainte contre les soldats qui l'avaient ainsi abandonné. Appuyant sa demande, le général Guiguer de Prangins, que cette désobéissance avait indigné, écrivit au commandant du IVe arrondissement militaire, à Rolle, pour insister sur la nécessité d'une punition. On vit dans cette démarche une tentative d'influencer les décisions d'un tribunal. Le conseil de discipline de Rolle protesta avec énergie contre la lettre du général, et des polémiques ardentes agitèrent un temps les journaux et les esprits. Le général Guiguer de Prangins donna sa démission d'inspecteur général des milices, puis, à la demande du Conseil d'Etat, consentit à la retirer. Pendant ce temps, les troupes de Nyon, comme les soldats de Cossonay, étaient acquittées faute de preuves!

Bénéficiant des sympathies de la ville et de la campagne, de celles des bourgeois comme de celles des paysans, de celles des soldats et de celles des officiers, de celles des artisans et de celles des intellectuels, de celles des tribunaux et de celles des gendarmes, les réfugiés étaient aussi l'objet de la sympathie des autorités cantonales elles-mêmes.

L'entreprise contre la Savoie ayant échoué, tous ceux qui y avaient pris part se retrouvèrent immédiatement après sur territoire vaudois. Il ne s'agissait plus alors de réfugiés paisibles, et un véritable déluge de notes diplomatiques et de menaces s'abattit sur la Suisse: l'Autriche, la Prusse, la Russie, la Sardaigne, la Bavière, le Wurtemberg, le Grand-Duché de Bade, la Confédération Germanique et jusqu'au Royaume de Naples exigeaient l'expulsion immédiate des auteurs de l'entreprise et tout spécialement celle de leur chef, l'avocat génois Mazzini.

Le Conseil d'Etat vaudois commença par faire traîner les choses en longueur, puis, quoiqu'il sût fort bien que Mazzini était à Lausanne, logé chez l'avocat Mandrot, place de la Riponne, il se borna à adresser une circulaire à tous les préfets « pour les inviter à surveiller le nommé Mazzini » et à l'aviser au cas où l'on viendrait à le découvrir. En même temps, il assurait le Directoire fédéral que « cet étranger n'avait pas cessé d'être l'objet de l'attention et des recherches des autorités... mais qu'il était fort difficile de l'atteindre, vu qu'il avait plusieurs passeports différents sous de faux noms, et qu'on ne possédait aucun signalement exact de sa personne ». Enfin, après avoir gagné ainsi plusieurs mois, en septembre 1834, le gouvernement vaudois se vit obligé de renoncer à jouer le sourd et l'aveugle. Quelqu'un se chargea de faire entendre au conspirateur italien qu'il ferait bien de quitter le canton; et Mazzini ne fut pas long à comprendre!

Il y a cent ans, les Vaudois ne se bornèrent pas à offrir l'hospitalité à de malheureux proscrits. A peu près libres de pratiquer le droit d'asile comme ils l'entendaient, puisqu'il était alors du ressort de la souveraineté cantonale, ils les soutinrent, ouvertement ou secrètement, ne craignant pas de s'exposer à des dangers dont ils n'ignoraient nullement l'importance. Ils les soutinrent non seulement au nom de l'indépendance nationale, qui ne leur permettait de tolérer aucune intervention étrangère dans les affaires de la Suisse, mais encore au nom des principes démocratiques dont ils souhaitaient le triomphe dans l'Europe entière. Entre le peuple vaudois et ceux qui étaient pour lui les victimes d'une noble cause, il y avait alors solidarité politique.

Elégie pour un mois de juin

*Le grand garçon moqueur dont les yeux t'avaient plu
qui comme une toupie faisaient tourner ta tête
le soir quand il venait siffler sous ta fenêtre
n'y viendra plus*

*tout brun d'embruns briser les vitres de tes rêves
t'apporter de la rue l'écho marin des foutes
pareil au bruit des dés du destin que la houle
tourne et retourne sur la grève*

*La ville chavirait comme un bateau syncope
les péniches accostaient les derniers remorqueurs
rien ne répondait plus que le pas de son cœur
à ton cœur stroboscope*

*Il pétrissait ta nuque et ton ventre et tes reins
tes paupières gonflaient sous ses doigts somnambules
les horloges criaient des heures noctambules
comme un refrain*

*Mais le matin jamais n'est ce que nous voulons
les beaux jours et la paix ne durent qu'une escale*

*L'An Quarante est parti quarante hommes en cale
et huit chevaux en long*

*Sur le quai de tes yeux tu n'as pu soutenir
de ses yeux envolés l'azur inquiétant
des areugles qui voient dans le spectre du Temps
les couleurs à venir*

*Tu n'as pas oublié le poids de son regard
ni sa bouche de plaie quand il l'a dit tout bas
qu'il savait qu'il savait qu'il ne reviendrait pas
ni le goût de la gare*

*Tout est tombé Le tank a pressé sur son corps
des pavots de sang plein les épis de sa tête
bourdonnante d'essaims de bombardiers en fête
Il a vécu trois heures encore*

*Deux chemins sont sa croix Il est enterré là
La lettre a pris trois ans d'outre les barbelés :
« On l'aimait bien le frère c'était un gas gonflé
et merci pour le chocolat... »*

A propos de « La Vendange » de Casimir Reymond

Réponse à Monsieur André Guex

Parce qu'il fait métier d'enseigner, quelque part dans le canton, des jeunes gens qui n'en peuvent mais, M. André Guex a contracté pour la fêruler un goût si vif qu'il ne s'en veut point dessaisir, même franchi le seuil de son école.

Il m'en assène sur les doigts quelques coups violents, parce que j'ai eu le malheur d'écrire, dans la *Feuille d'Avis* du 7 mai, une brève chronique sur la statue de M. Casimir Reymond, récemment installée à Derrière-Bourg.

Ce faisant, j'ai, sans le vouloir, excité l'ire de M. le professeur Guex qui m'a carrément fichu un zéro et qui m'eût sans doute infligé de surcroît deux heures d'arrêt si sa compétence en toute chose ne s'arrêtait point aux murs de sa classe.

M. Guex me permettra toutefois de prendre de cette punition les dix minutes nécessaires à redresser les quelques traits qu'il m'a décochés vaillamment ici-même.

Notez que j'eusse laissé passer ce méchant et déloyal articulet si M. le professeur Guex ne m'avait accusé de faire du navet ma spécialité.

C'est comme vous dites, M. Guex, c'est comme vous dites...

Sans aller jusqu'à en faire une spécialité, il me faut bien parfois me pencher sur des navets, et ce n'est point ma faute si, précisément, vous m'y contraignez aujourd'hui !

Vous avez voulu voir, dans mon texte du 7 mai, des « contradictions » qu'il vous a plu de relever en les plaçant entre guillemets, ce qui implique — si toutefois mes souvenirs scolaires ne sont pas trop défraîchis — une citation exacte.

Or, vous ne citez rien du tout. Vous prenez çà et là des bouts de phrase que vous juxtaposez arbitraire-

ment et, ravi de ce singulier puzzle, vous vous écriez en ricanant : « Voilà ce qu'écrivit Monsieur J. ! »

Un exemple ? Votre citation : « Pour découvrir du premier coup les mérites et les défauts d'une œuvre de cette importance, il faut le recul du temps et une préparation technique et esthétique que nous n'avons pas. »

Mon texte sur ce point : « Il est malaisé de découvrir du premier coup tous les mérites, tous les défauts aussi d'une œuvre d'art de cette importance.

» Il y faut le recul du temps.

» Il y faudrait aussi, non moins évidemment, une préparation technique et esthétique qu'on ne saurait réclamer des mortels absorbés que nous sommes. »

Si j'étais devant votre tableau noir, je vous expliquerais respectueusement, M. le professeur, la syntaxe de cette phrase et vous comprendriez peut-être que « du premier coup » et « recul du temps » ne sont pas dans la contradiction que vous dites.

Et le reste de votre article est à l'avenant.

Il ne me plaît point, dès lors, de discuter avec vous les opinions que j'ai émises dans le « papier » que vous déformez si complaisamment.

Je n'entends rien au puzzle, surtout lorsque celui qui me propose d'en jouer a eu la... disons la malignité d'en distraire la plupart des pièces.

Et s'il vous plaît de me supposer un goût pernicieux pour l'obscénité et la pornographie, je n'en saurais nourrir pour les âneries. Evidemment, on ne peut pas tout avoir.

Croyez-moi, M. le professeur, reprenez votre fêruler et dirigez-en les coups, pour commencer, contre ceux qui donnent de la manière de corriger les « compositions » des autres une si singulière idée...

Michel JACCARD.

DOCUMENTS

Marquons bien que, par cette rubrique, nous n'entendons point émettre des jugements : il ne nous importe sous ce titre, comme la diversité des textes retenus le montre, que d'illustrer des aspects particuliers de notre civilisation à son stade actuel.

REDACTION.

SUISSE

Opinions d'Outre-Atlantique.

La *Saturday Evening Post*, grand hebdomadaire américain, avait publié il y a quelque temps un article de M. Lannius attaquant la Suisse qui aurait, selon lui, « transformé pour l'Allemagne 40.000 moteurs automobiles en gazogènes ; la Suisse travaillerait presque exclusivement pour le Reich, et des inspecteurs allemands auraient leur siège dans des fabriques suisses ; bref, la Suisse ne serait qu'une province allemande de plus ».

Cet article a fait beaucoup de bruit aux Etats-Unis où l'on est très bienveillant et compréhensif à l'égard de notre pays. On dit à Washington que M. Lannius, congédié comme commentateur à la Radio, désire faire parler de lui. En tout cas, M. Elmer Davis, Attaché au Ministère américain de l'Information, a fait une intervention publique en faveur de la Suisse.

En outre, M. Walter Lippmann écrit dans la *Herald Tribune* : « Nous pensons que les nouvelles de Suisse les plus importantes ne sont pas celles qui mentionnent l'activité des fabriques suisses pour l'Allemagne, mais plutôt celles qui disent que l'armée suisse protège le pays contre toute invasion, que les frontières suisses seront défendues, que les institutions libres subsistent, et qu'il n'y a pas de Quisling ni de Laval en Suisse.

« L'attitude de la Suisse est d'une importance très grande pour nous, autant aujourd'hui qu'à l'avenir. C'est un pays où les citoyens appartiennent, d'après l'opinion d'Hitler, à la race allemande. Ces citoyens vivent côte à côte avec l'Allemagne, et ce dernier pays est vital pour leur économie. Ils nous ont cependant prouvé que leur tradition de liberté pouvait être plus forte que les liens de la race, que la langue, que les intérêts économiques. Il n'y a pas de réponse plus convaincante et plus précise que l'attitude de la Suisse en face des bases morales du nazisme. »

(Le *Confédéré*, 29. 2. 43.)

La misère à Lausanne...

Chez nous, à Lausanne, 6 enfants, dont l'aîné a six ans et le cadet vient de naître, ont passé tout l'hiver dans une seule chambre non chauffée. Le père, de mauvaise santé, est exempté du service militaire ; il fait irrégulièrement des quinzaines sur les chantiers de la ville. Son gain est insuffisant, et souvent on va chercher de la nourriture à la caserne. Il manquait deux duvets et bien souvent on ne mangeait pas à sa faim.

(Feuille d'Avis de Lausanne, 19. 3. 43.)

...à Genève...

...Les œuvres publiques (les œuvres d'assistance de Genève) ont totalisé 9 millions et demi de francs (service de chômage non compris), soit 2 millions de plus qu'en 1940.

Cette somme considérable s'est répartie approximativement comme suit : Genevois : 2700 familles (33,8%), soit 6000 personnes (31,1 %) ; Confédérés : 4400 familles (55 %), soit 11600 personnes (60,1 %) ; étrangers : 900 familles (11,2 %), soit 1900 personnes (8,8 %).

On arrive au total de 8000 familles, soit 19000 personnes, ce qui revient à dire qu'un dixième de la population du canton est partiellement ou complètement à la charge des neuf autres dixièmes.

(Tribune de Genève, 13. 11. 42.)

...et ailleurs...

Les indications suivantes ont été données au Grand Conseil du Canton de St-Gall : au cours de l'année dernière, dans ce canton, 6669 personnes ont reçu une subvention de la Fondation pour la Vieillesse. Le total des subventions fut de 1.413.431 francs. Cela représente une moyenne annuelle de 211 francs ou de 17,50 francs par mois et par personne. Mais ces chiffres ne donnent pas une idée exacte des prestations, car des personnes qui n'ont reçu des secours que pendant un semestre s'y trouvent comptées. Actuellement, une personne seule reçoit dans la règle 480 francs par an, ou 40 francs par mois. Pour un couple les secours s'élèvent à 840 francs par an ou 70 francs par mois. Ces chiffres montrent qu'une aide supplémentaire est absolument nécessaire. Car chacun reconnaîtra sans difficulté qu'en temps normal déjà il serait difficile à ces personnes de couvrir avec ces allocations le coût de la vie. Mais combien cela est plus difficile aujourd'hui, avec une augmentation du coût de la vie de plus de 47 %, de s'en tirer avec ces secours sans tomber à la charge de la commune.

(Pressdienst der Nation, 19. 5. 43.)

Obstacles à la paix sociale.

Dans le Canton de Zurich, 511 personnes (sans les sociétés) annoncent à l'impôt une fortune de plus d'un million de francs. Parmi elles se trouvent 29 personnes qui possèdent 5 millions ou plus ; elles totalisent ensemble 273 millions, c'est-à-dire 9 millions par personne. Sont redevables de l'impôt environ 64.000 personnes, soit à peu près le 10 % de la population zurichoise.

La répartition sociale de la population du Canton de Zurich se manifeste clairement si l'on compare les résultats de l'impôt de sacrifice proportionnellement à la fortune :

Fortune en francs			
5 à 25.000	51 % des assujettis	10 % de la fortune totale	
25 à 100.000	36 %	23 %	»
100 à 500.000	11 %	31 %	»
500.000 et plus	2 %	36 %	»

51 % des assujettis possèdent 10 % de la fortune, alors que 2 % d'entre eux disposent de 36 % de la fortune totale.

(Pressdienst der Nation, 20. 5. 43.)

Collaboration totale... et pour cause.

La situation de la Suisse est trop grave, son avenir est trop incertain pour que, par des affirmations formulées de bonne foi, nous en sommes certain, mais injustes, inexacts et tendancieuses, on vienne jeter la suspicion sur les entreprises industrielles ou commerciales suisses, en les accusant de noirs desseins et de ténébreuses complicités avec l'étranger. Leurs dirigeants comme leur personnel font leur devoir à l'égard du pays, sans vouloir accaparer le pouvoir ou se faire l'instrument de machinations internationales. Affirmer le contraire, c'est faire œuvre de division en une période où la collaboration de tous, sans arrière-pensée (c'est nous qui soulignons — *Réd.*), est indispensable.

(M. Maurice Golay, Directeur Général de la Société de Banque Suisse, Suisse Contemporaine, mai 43.)

Les bons conseils...

Il ne saurait être question de relâcher notre économie de guerre. Il serait surtout ridicule et faux de s'imaginer qu'on peut maintenant liquider les réserves de ménage en se berçant de l'illusion que la guerre va finir bientôt. Pensons toujours que la cessation des hostilités verra une crise des transports telle que nous ne l'avons pas encore connue. Continuons d'économiser et de prévoir à longue échéance, comme cela ne nous a pas trop mal réussi jusqu'à présent.

(M. Arnold Muggli dans la *Neue Zürcher Zeitung*, cité par la *Gazette de Lausanne* du 1. 7. 43.)

...et la réalité telle qu'elle est.

On se souvient qu'avant la guerre, les ménages furent invités à constituer des provisions pour les principales denrées alimentaires. Dans quelle mesure ces provisions ont-elles été utilisées depuis lors? C'est pour répondre à cette question que l'Office de Statistique de la Ville de Berne a effectué une enquête sur l'état de ces provisions dans 74 familles de la ville. Les résultats de cette enquête, qui, s'ils ne sont pas concluants, n'en sont pas moins intéressants, montrent que les provisions de beurre fondu, d'œufs, de farine, de riz, d'avoine, de pâtes alimentaires, de sucre et d'huile sont plus importantes dans les familles qui disposent de revenus élevés que dans les familles dont le revenu est bas. Par contre, les provisions de pommes de terre montrent le contraire; elles sont plus fortes dans les familles à petites ressources que dans les autres. D'une façon générale, on constate des différences sensibles suivant les revenus des familles. Celles qui ne disposent que de petits revenus n'ont presque plus de provisions de denrées alimentaires, à l'exception de pommes de terre. Au moment de l'enquête (décembre 1942), la moyenne des provisions était la plus forte pour l'huile, l'avoine et le sucre, et la plus faible pour le beurre.

(Feuille d'Avis de Lausanne, 24. 6. 43.)

Mais qu'en pense l'ouvrier ?

Cependant, tout en étant convaincu que les œuvres en faveur du personnel agricole sont urgentes et méritent d'obtenir entière réalisation, nous nous demandons si les agriculteurs seront toujours en état de payer les charges financières qui leur sont imposées dans ce but.

Si les prix des denrées agricoles se maintiennent dans les limites actuelles, tout ira bien; mais si, comme nous le craignons beaucoup, l'après-guerre devait marquer une forte offensive dans l'intention d'abaisser le coût de la vie par une diminution des prix de vente des produits de la campagne, il est certain que le paysan ne sera plus en mesure de faire face à ces prestations.

Appuyons le progrès social, c'est notre devoir; mais nous ne pourrions le faire que par le maintien du rendement actuel des exploitations agricoles.

(Le Pays Romand, 25. 6. 43.)

DOCUMENTS LITTÉRAIRES**Un qui s'ébroue.**

M. Henry de Montherlant publie sa *Reine morte* en librairie. Il la dédie à Jean-Louis Vaudoyer, qu'il remercie de lui avoir facilité l'accès au théâtre. Montherlant est un timide: il n'écrivait pas pour la scène parce qu'il n'osait pas aller sonner à la porte des directeurs de théâtre.

« En m'épargnant le coup de sonnette, vous m'avez lâché dans un monde pour moi frais, où trouver un motif nouveau d'ébrouement. Et je parle d'ébrouement

(j'avais écrit d'abord « enjouement ») sans gêne, parmi les misères et les angoisses de la France de 1942, car ce que nous donnons dans l'art est comme ce que nous donnons dans l'amour. Les flammes, trop fortes pour que les plus durs vents puissent les éteindre, sont aussi trop pures pour insulter aux ténèbres. »

(*Candide*, 27. 1. 43.)

Fleurs de style.

Leur seul désir est de souffler la haine et de créer une atmosphère pleine d'électricité. Il y a des êtres qui ont accoutumé leurs poumons à cet air de tempête. Ces êtres expirent du feu.

(*Journal de Genève*, 19. 5. 43.)

Car ce ne sont pas les zazous qui nous sauveront. La démarche visqueuse, l'œil glauque, ils vont dans les rues avec des déhanchements d'invertébrés. Dans ce corps aux quarante millions de cellules qu'est la France, je vois ces petits noyaux zazous tout pareils à ces protoplasmes inconsistants, à ces gélatines stériles que l'on aperçoit parfois sous le microscope.

(M. Perruchot, *Prix du Redressement Français*, *La Jeune Suisse*, 21. 5. 43.)

Poésie...**CANTON DE VAUD 1803**

*Entre les lacs de Joux, Neuchâtel et Léman,
Le paradis vaudois offre à l'azur sa grâce;
La Dôle et le Mont-Tendre en dominent l'espace,
Et Lausanne y poursuit sa gloire et son roman.*

*Le Léman pour Lausanne est mieux qu'un lac charmant,
C'est un poète ami qui lui parle à voix basse;
Il lui redit sa Cathédrale et sa Rosace,
Saint-Maire, la Cité, Davel, son monument!*

*Ouchy plus près encor de la géante vasque
Se prélassa au soleil, diplomate et fantasque,
Jamais las de scruter son alpestre horizon*

*Ou de suivre le vol des voiles écarlates
Qui par les jours sélects de fêtes ou de régates
Font courir sur l'eau bleue un somptueux frisson.*

(Jean d'Aven, « *Les 22 Joyaux de l'Helvétie* », Editions Louis Salle, Nîmes.)

*J'ai voulu dire le monde
Immense et sa puissance...
Mais pendant une seconde
J'ai écouté le silence...*

*Alors, avant de parler,
Je me suis tue.*

M.-C. MAYOR.

*Le ciel a voulu demeurer très chaste
Et très délicat, et très bleu, très vaste,
Pour ce soir au moins.
Il a peur en lui d'étranges désastres
Qu'il pressent, à voir des millions d'astres
Lui montrer les poings.*

E. K.

(*Lectures du Foyer*, 29. 5. 43.)

DDV.

Réponse à une « Réponse »

Conformément à la loi vaudoise sur la presse, *Traits* insère la « Réponse » qu'on vient de lire et que Monsieur Michel Jaccard a jugé bon de lui envoyer ; à la place de son ami André Guex, visé d'une façon trop personnelle, le signataire de ces quelques lignes la fait suivre du « gendarme » traditionnel ; après quoi l'on déclarera cette « polémique » close. Ainsi le veut un usage qui laisse régulièrement le dernier mot à ses bénéficiaires habituels, les journaux quotidiens, et dont nous aurions tort de nous priver à notre tour.

Nous pourrions d'ailleurs nous dispenser aisément de tout commentaire, car la « rectification » de Monsieur Jaccard ne trompera personne ; mais nous n'entendons pas que, pour filer par la tangente, l'on se borne à taxer son contradicteur de simple déloyauté...

L'article de Monsieur Jaccard dans la *Feuille d'Avis* du 7 mai constituait déjà une mauvaise action ; sa « Réponse » témoigne malheureusement de la même mentalité déplorable ; Monsieur Jaccard devrait savoir qu'on ne s'en tire pas en se livrant, sur le métier d'autrui, à des plaisanteries douteuses et, au surplus, faciles ; que dirait-il si nous lui rendions la pareille en nous moquant du journalisme, — aussi déformateur que l'enseignement, n'en doutons pas, par les concessions quotidiennes et curieuses qu'il entraîne...

Monsieur Jaccard reproche à notre ami André Guex d'avoir trituré son texte ; le lecteur le plus exigeant se convaincra aussitôt qu'il n'y a pas la moindre différence entre la « pensée » de Monsieur Jaccard telle qu'André Guex était naturellement forcé de la résumer pour n'avoir pas à reproduire une demi-page de la *Feuille d'Avis*, et la « pensée » de Monsieur Jaccard telle

que son auteur en personne la rapporte dans l'exemple qu'il en donne, — et que c'est là pur prétexte pour éluder la question elle-même. Qu'il déplaie à Monsieur Jaccard d'accepter un débat qui tournerait fatalement à sa confusion, nous n'avons aucune peine à le comprendre...

André Guex a eu parfaitement raison d'attaquer l'article de Monsieur Jaccard dans la *Feuille d'Avis* du 7 mai ; il est inadmissible que le premier journaliste venu se permette, pour acquérir une petite réputation d'esprit et une popularité d'assez mauvais aloi auprès de quelques centaines de lecteurs dont il n'ignore nullement l'incompétence et même, soyons franc, la bêtise dans un domaine qui demande « une préparation technique et esthétique qu'on ne saurait réclamer des mortels absorbés que nous sommes », — nous citons intégralement Monsieur Jaccard, — se permette de traiter avec une désinvolture méprisante l'œuvre fortement méditée et vigoureusement « aboutie » (ce qui n'exclut ni la sensibilité ni la tendresse) de l'un des premiers sculpteurs suisses d'aujourd'hui.

« Sans aller jusqu'à en faire une spécialité, il me faut bien parfois me pencher sur des navets », nous avoue Monsieur Jaccard. Evidemment, et nous ne saurions lui faire un grief de cette obligation professionnelle ; mais ses « critiques » d'expositions démontrent qu'il ne lui coûte guère de louer invariablement le navet, et prouvent un goût pour le chromo qui explique bien des choses, et son plaisir à dénigrer une œuvre profonde et sereine qui ne pouvait vraiment susciter d'émotion, — et par conséquent de moutonnière réaction journalistique, — qu'à Lausanne.

J. DESCOLLAYES.

Poésie et Révolution

Feuilletant un journal littéraire, — il datait du printemps 1940, et c'est où cela devient effarant : qu'un Français pût songer au marbre dans un moment où la chair française allait être torturée, — j'ai rencontré ce titre : « L'Art pour l'Art ou l'Art pour Vivre ». Par vivre, l'auteur n'entendait pas ce que nous pourrions souhaiter : combattre (je ne veux pas parler strictement de la Ligne Maginot, mais d'une tranchée quelconque, d'une lutte quelconque, par exemple pour le pain et la liberté). Non, vivre, pour lui, c'était vivre : respirer, manger, mûrir au soleil, jouir, puis, au bout du compte, mourir en se disant qu'on n'a pas à se plaindre après tout, qu'on a bien chevauché cette belle garce qu'on appelle la vie. Les poings seront restés poings de délicats, mais, au moins, les glandes séminales harmonieusement développées, l'estomac qui aura bien travaillé, le foie dilaté, attesteront face au tombeau que cet homme a vécu. Pas d'histoire. Surtout pas de cette sottise prétention de servir. L'homme, tant pis, il le faut, il y a la loi de mobilisation, l'homme se charge de son barda, regrettant la petite vie pépère de la veille et déjà vivant la petite vie pépère de demain. La guerre ; mais après il y a un tournant, tout cela n'est que système de rues, après les mauvais lieux le marché aux fleurs, après la guerre le retour à la vie civile. Exactement. Notaire, ou négociant, ou rentier, ou poète. Poète est un métier. Un peu celui de barman depuis le temps qu'on nous tape sur les nerfs avec l'ambrosie. L'Art pour l'Art : boire dans une coupe de fin cristal ; l'Art pour Vivre : boire à l'amphore d'une bouche de femme, — le poète est celui qui boit. Quand on réclame des vignerons il hausse les épaules. Déchoir jusqu'à fouler le raisin ? 1940 pourtant, l'atroce vengeance se préparait...

1943, et comment nommera-t-on le cru qui depuis trois ans fermente dans la cuve Paris ? Certains vou-

draient qu'on le savoure comme un quelconque Vouvray et qu'on oublie que ce vin... je veux dire ce liquide... Car certains le proclament : chanter la France d'aujourd'hui, chanter nos martyrs et notre espérance, c'est de la facilité. Je n'invente pas. Le mot est employé. C'est d'un M. Goléa, dans le journal *Le Mot d'Ordre* du 7 mai. « Facilité du fond qui prend prétexte du drame que nous vivons pour essayer de nous faire prendre des vessies pour des lanternes, c'est-à-dire l'émotion humaine, respectable certes, pour de l'émotion esthétique. » Admirez cette élégance, cette émotion humaine « respectable certes », cette dépréciation : « Nous voulons bien qu'on puisse la respecter, mais, de grâce, ne cherchez pas à en faire de l'émotion esthétique ! » Jamais l'égoïsme, la veulerie ne se seront manifestés plus ouvertement, jamais la masturbation n'aura plus triomphalement pris le pas sur l'acte de création. Qu'est-ce que c'est que la poésie ? Un exercice, répondent M. Goléa et ses partisans, faire du beau. — Et avec quoi ? — Avec n'importe quoi, sauf l'homme. — Que l'on sache au moins ce que vous entendez par l'homme. — Ce qui est trop profondément enraciné pour bouger, la bête terrestre, ou plutôt la carcasse : car il y a, dans cette bête, l'âme qui est bougeuse, elle, qui peut être aspirée vers le ciel. — L'amoureux, le mystique (êtres en assumption) sont donc matière à œuvre d'art ? — Oui, tout ce qui est désincarné. — Et le martyr ne l'est pas ? — Non, le martyr est lié à son poteau d'exécution, ce poteau-là est une ancre, impossible de faire appareiller le martyr vers la poésie... (Mais peut-être avons-nous seulement affaire à un agent provocateur voulant nous faire dire que nous sommes pour la France, pour la France saignante ? Eh bien, nous le disons.)

Qu'est-ce que la poésie ? Je repose la question, et

j'entends la poésie comme une énorme musculature se bander contre ceux qui ont fait d'elle cette nonne impure, ou, les plus généreux, cette défrôquée. Qui parle de mysticisme ? Que ceux-là se taisent. La sainteté se passe de mots. Ce n'est pas en criant Dieu... Dieu... et en oubliant le Christ. Les monastères qui portent un microphone sur la porte d'entrée sont fiefs de Satan. Exercice spirituel tant qu'on veut ; mais alors en soi, contre soi, tandis qu'aujourd'hui cet exercice spirituel va contre l'homme. J'écris : aujourd'hui, — mais qu'on ne s'y trompe pas, je ne veux pas d'une poésie de circonstance. Si je localise le débat, c'est que la séparation entre l'homme et une certaine poésie dont on voudrait qu'elle soit le sommet de la poésie, n'a jamais été plus marquée qu'à cette époque, et disons, puisque Français, en cette France souffletée, humiliée, mais solide, mais tragiquement calme comme une mère qui en pleurant ses enfants sait qu'ils ressusciteront. Pas de poésie de circonstance. Ceux qui nous accusent de facilité, — je me reprends : ceux qui m'accusent, car je ne saurais engager que moi-même, — ou bien, s'ils se trompent de bonne foi, sont des niais, ou bien ont pour but de leurrer le public au bénéfice de quelque prêcheur de démission. J'ai choisi pour titre de cet article : « Poésie et Révolution ». Je m'y tiendrai, et je crois que c'est le plus haut service qu'on puisse demander à la poésie, car il est faux qu'elle doive échapper à cette obligation de service ; la poésie au service de la révolution.

L'on pourra m'interroger : Quelle révolution ? Mais j'espère que mon lecteur — jeudi 12 mai 1943, pour des raisons, disons de sécurité — voudra bien ne pas me pousser au pied du mur. Pour l'instant, appelons cette révolution : l'Homme, ce qui est d'ailleurs plus ou moins son nom, et nous arrivons à un art qui se placera résolument à la tête des revendications de l'homme. Il peut être épée. Il peut aussi être charrue. Il faudrait même qu'il concilie les deux exigences de l'homme de guerre et de l'homme de paix. Art de combat, d'organisation aussi, d'amitié, littérature qui saura ce que c'est que de lever un plan, ce que c'est que d'enchâter une ferme collective pour en donner l'envie à une âme de paysan. Littérature de propagande ? Pourquoi pas, par certains côtés ? Si nous renâclons à ce mot, c'est qu'on l'a avili ; il a voulu dire : mensonge. J'affirme qu'un Maïakovsky exaltant un Plan Quin-

quennal peut atteindre, et atteint, au cœur de la poésie. J'entends les protestations : Vous appelez une poésie dirigée ! Qui dit : dirigée ? C'est à tort qu'on croit apercevoir des rênes. Il n'en est pas. Seul l'amour guide ici. Je suis certain que dans une cité juste l'artiste n'éprouvera aucune difficulté à prôner la cité (sans cependant se cantonner dans ce rôle) et, disons-le, à être juste.

Car il s'agit avant tout d'un problème d'équité. Le poète s'est persuadé, parce que cela flattait en lui la paresse, que son art lui appartient. Il le fait fructifier comme un domaine, vit seul sur ses récoltes, s'enrichit, et ce qu'il donne et qu'il propose à l'admiration, ce sont les reflets de cet or. S'il dénie si fort la littérature que je rêve, c'est encore par instinct de propriété. Comme le fermier qui sur le pas de sa ferme repousse de la fourche l'affamé : Ces champs ne sont pas vôtres. Pas plus. Art est un bien gros mot. On le boursoufle encore de nos jours. Il y a quelque chose de risible — de révoltant aussi — à voir opposer l'émotion esthétique à l'émotion humaine. Le poète ! quand des hommes meurent dans un grand geste de semeur, tournés vers l'avenir.

Équité. Notre poème n'est pas à nous. Le poème n'est fait, n'est poème, que lu ; tant qu'il n'a pas reçu le baptême du lecteur, il n'est qu'hypothèse. Qui peut dire que le métal est de bonne qualité quand il est encore en fusion ? Nous ne sommes qu'à l'origine de cette ode que nous avons écrite, de ce recueil, de ce volume : nous donnons la vie, mais c'est le lecteur qui élève cet être né de nous et en fait un homme. Il a le droit de réclamer. Il a raison. Et pour trois ou quatre coupeurs de cheveux en quatre, — trois ou quatre désoisés qui jouent tout le temps à tenir dans une caisse de trois pieds sur trois : la mystique, — il y a une infinité d'hommes réels. Ceux-ci veulent de l'émotion vraie, humaine, patriotique quand la patrie souffre, réformatrice, vigoureuse, qui les fouette, qui les pousse vers la beauté non des livres mais de la vie engagée.

Poésie et Révolution. Poésie de liberté, mais qui n'oublie pas non plus l'égalité. Celle qui d'une poitrine mâle barre la route aux tyrans ; celle aussi qui pose des mains aguerries sur la herse ou l'établi. Il faut préparer le temps de l'étoile, — ces jalons jetés vers elle ce matin à peine comme de petits nuages.

Loys MASSON.

Deux revues françaises de poésie

(Chronique)

Poésie 42, Poésie 43, Villeneuve-lès-Avignon, 1942-1943. Numéros 11, 12 et 13.

La paresse en poésie : il n'est pire maladie, péché plus grave. Dès le début, Pierre Seghers l'attaqua de front. Dogme, rite, dillettantisme, formule, tout ce qui porte en soi le germe froid de la mort dut céder devant une poussée de séve dont bien peu de revues nous font goûter l'ivresse. A d'autres l'alanguissante exhibition de « types ». Un monde neuf affleure ici sous l'éclat des mots : on forge comme une arme l'orgueil de renaître,

Georges Meyzargues nous le dit doucement, parlant du chèvrefeuille et de Marie de France : « Hommes de peu de foi qui déjà donniez à la mort la parole dernière, à cette aube de 1943, et nous sommes en hiver, mais déjà les jours deviennent plus longs comme un présage de printemps, que l'exemple de cette Marie d'autrefois vous fasse encore rêver assez pour que de vos rêves enfouis s'élève le chèvrefeuille, dont le nom est nouveau comme alors aujourd'hui... »

La même foi dans le livre et dans le poème, chez Audiberti :

D'abord le livre. Il est le père de l'active présence. Il porte droit la tour de l'univers. L'aigle de Jean, il vole. Ouverts, fermés, ouverts,

ses bras... Sans lui je meurs, quand même que je vive.

Claude Roy de dénoncer une certaine critique et le danger montant d'un vocabulaire nouveau qui voudrait étouffer les œuvres nouvelles : « Présence, engagement, total, connaissance, pureté, bouleversant, évaison, risque, transcendance, expérience, message, démarche, concret, affirmation, conscience, volonté, essentiel, transmutation. Ces dix-huit mots permettent de tout exprimer. Certains écrivains se contentent même de moins. En utiliser davantage, c'est du gaspillage. »

Si les critiques se complaisent à la répétition de substantifs prétendus lourds de sens, les poètes, eux, subissent la fascination de trois ou quatre mots dont notre époque paraît tout à coup découvrir la gravité. Gaston Baissette le fait remarquer à propos de « sexe », de « sang » et de « silence » : « Nous posons ce principe : pour qu'un mot garde sa valeur, il faut qu'il soit chargé de son sens littéral, et il semble bien que plus il garde son sens précis, plus il peut s'élever au delà de ses limites... Il y a une période dans la vie du mot où son emploi obéit à la simple harmonie du vers. Il intervient alors comme le mot-clef, mais entendons par là que gardant encore sa valeur harmonique, il n'est pas employé pour sa valeur intrinsèque. C'est là que

commence le danger... C'est dans la mesure où ces mots ont gardé profondément leur sens littéral qu'ils sont générateurs de mystère.»

Reproches justifiés, auxquels échappent ces beaux vers de Seghers :

Nous étions tous perdus ! Les tisserands des jours
Sur les mauvais chardons cassent les fils de laine,
Rien n'est plus au pays que le sang aux fontaines
Les amours qui chantaient y pleurent leurs amours.
ou ceux-ci de René Ménéard (« La Femme du Prisonnier ») :

Qui se souvient du matin de mes noces ?
Peut-être lui... Mais mon cœur en est lourd.
Il doit penser que la Fée Carabosse
S'était cachée sur le haut de la tour.

Riez ô Mariée, mon beau calice
Le Vin de Joie reflurera vos bords,
N'ayez souci, mariée, des malices
Qu'a méditées la jeteuse de sorts.

Transparence chantante, délicieusement ouverte, en contraste avec la désolation prophétique de Pierre Emmanuel :

Qui sait se taire à la mesure des montagnes
et pleure face aux plaines calmes où l'attend
pour se lever le vent des siècles dans les arbres,
mérite d'être élu de ces contrées...

Il y a les poètes que la mode découvre, et voici, ils sont célèbres, ils sont les instruments des propagandes subtiles ou grossières. Loys Masson reprend « Le Cas Péguy » en des pages magnifiques : « De molles ferveurs se sont emparées de Péguy. A travers de l'amiante, certes, parce que la flamme de l'ange eût brûlé ses thuriféraires... Ce soldat « dans une juste guerre », ce pèlerin, on lui tend une houlette de berger, on le pousse en avant du troupeau des peureux et des lâches, il les couvre de sa grande ombre, c'est Péguy intercesseur, le saint Antoine de Padoue patron des objets perdus qui va leur ramener la France au bout de son bâton ferré... Je voudrais qu'il fût entendu qu'il n'y a de Péguy qu'autant qu'il y a une France, et plus loin, qu'autant qu'il y a une liberté sur terre. Maître de tous les instants et pas de cet instant-ci quand on sait avancer de son long pas. Celui qui cheminait de Paris à Chartres ne peut être le promeneur d'une carte géographique tronquée. Sa prière s'envole de Lorraine et vient finir sur les bords de la Méditerranée dans un éclaboussement d'azur. »

Joyeusement, Jean Paulhan nous parle de Braque ; il rapporte ces réponses du peintre, naïves, justes, profondes : « On lui disait, devant une nature morte : Mais cet éclairage n'est pas dans la nature. — Et moi alors, je ne fais pas partie de la nature ? — On dit qu'il vous arrivait de porter une de vos toiles dans un champ. — Oui, j'ai eu la manie de les trimballer un peu partout, de leur faire rencontrer des choses. Pour voir si elles tiendraient. »

Cependant, personne n'oublie Paris. La Ville revient au travers des poèmes, hantise, nostalgie, absence indestructible. Fantôme plus vivant que la vie. D'André Blanchard : « Te voici donc éternellement au centre de ta couronne de collines, bel arbre dont l'aubier forme chaque siècle une couche si régulière que ta première figure, celle de ton équilibre et de tes justes balances, n'en est point défaite mais garde dans ses croisances les mêmes rapports de perfection. Accomplie dès que tu fus, ta grandeur te change sans fin en toi-même sans te répéter ni te démentir. »

D'André Frénaud :

O Montmartre ta proue
et tes tours pour hausser
mes refus tes rosaces
pour mirer la beauté
et les Halles au matin
et les cris du jardin
la tendresse du jour.

Messages, Paris et Bruxelles, 1942-1943. Cahiers I et II, « Dramatique de l'Espoir », et Cahier III, « Exercice du Silence ».

« A une époque de grâce suprême par la nudité qu'elle nous impose, nous nous sentons tenus d'attester ici la présence d'une culture et de ce qu'elle implique de volonté de créer l'homme et le monde à l'image de son exigeante grandeur. »

Trois cahiers de **Messages**, frais venus de France et pourtant déjà anciens... Les poètes, aux pointes extrêmes de la poésie, avec le refus de taire et la vertu de parfaire leur chant au cœur de la misère ; Claudel et « La Danse des Morts », Emmanuel et « Le Jeune Mort », Michel Leiris, Benjamin Fondane, Jean Lescure, André Frénaud :

Mes frères déambulants sans lieu ni feu ni rivage,
couleur sans espoir d'en changer
hommes de nuit aux rêves acrimonieux
solitaires dans la ville moi aussi solitaire...

Eluard, l'imagiste, pose ses courts poèmes, tout verts et raréfiés, et cette simplicité qui, dans l'âme du lecteur, se met bientôt à grandir :

Que voulez-vous la porte était gardée
Que voulez-vous nous étions enfermés
Que voulez-vous la rue était barrée
Que voulez-vous la ville était matée
Que voulez-vous elle était affamée
Que voulez-vous nous étions désarmés
Que voulez-vous la nuit était tombée
Que voulez-vous nous nous sommes aimés.

Exercice du Silence, tel est le titre du dernier cahier. Gabriel Audisio prend à partie un genre de poésie (très cultivé de nos jours) où Dieu est sans cesse appelé à jouer un rôle de premier ou de second plan, où le poème remplace la prière : « Le mystique en son extase cherche Dieu. Le poète en son effusion cherche son dieu. Oserez-vous prétendre que le miroir placé devant ce poète reflète un mystique ? » — « Jardin des racines grecques. Quand un poète théopathique s'exprime, cela devient, pour ses amis théologues, une vraie théopneustie : le souffle des inspirés les soulève ensemble. Ce n'est plus de la poésie mais une théophanie : le divin apparaît. Ce ne sont plus des vers qu'ils produisent, mais du théobrome : le mets des dieux. Et ils s'inventent mutuellement au régal. Ces théophiles, ces théodores, ces théopathes sont encore des théophages. Cela nourrit. Cela profite aussi. » — « Dieu : Je reconnaitrai les miens. »

Jean-Paul Sartre reparait avec une nouvelle de guerre, « La Mort dans l'Âme », fragment de journal plutôt, médiocre, très faussement intellectuel. Du mauvais Malraux. Il n'y a ici qu'un pâle reflet du Sartre de **La Nausée**.

De très belles remarques de Georges Sonnier sur la Critique : « Inséparable de l'œuvre qui en est cause efficiente, il faut que la critique participe de l'œuvre, souffre et se libère avec elle, grandisse avec elle ; il faut qu'elle s'en nourrisse avec amour, avec foi et le désir exaltant de servir... Elle s'approche du geste créateur avec connaissance intime et fidélité ; elle s'en inquiète et désire le guider, juste assez étrangère pour être objective, plus proche encore qu'il ne le faut pour l'embrasser tout et le manifester. Avant d'être intelligence, elle est sympathie. »

Dans « Journées », Jean Follain nous montre la petite ville, repliée sur son indifférence, sa peur, sa digestion. Une nouvelle triste, infiniment dépouillée, et lourde comme d'ennui : « On prononçait rarement seul le mot Amour, bien qu'on ne fût pas sans parler d'amoureux, de promis, de futurs et de futures... »

Eluard encore ; et ce poème, cinglant, réel :

Dressé par la famine
L'enfant répond toujours je mange
Viens-tu je mange
Dors-tu je mange.

Constantin MAVROMICHALIS.